



Assemblée régionale de coopération
du Genevois français

Actualités

[retour à la liste des actualités \(/actualites/\)](#)

Vendredi 20 novembre 2015

L'ARC signe un Contrat Économique Sectoriel Économie Sociale et Solidaire 2014-2016 aux côtés de la Région Rhône-Alpes et de la CRESS.



Jeudi 19 novembre 2015, à l'occasion des 3e rencontres transfrontalières de l'Économie Sociale et Solidaire, Monsieur Le Conseiller délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire à la Région Rhône-Alpes, Monsieur Jean DENAIS, Président de l'ARC Syndicat mixte et Monsieur Henri REDIER DE LA VILLATTE, Administrateur de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Rhône-Alpes ont signé le Contrat Économique Sectoriel Économie Sociale et Solidaire 2014-2016. Ce contrat ouvre de nouvelles perspectives en termes d'accompagnement et de soutien financier aux projets du Genevois français.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à allier performance économique et utilité sociale. En mettant au coeur de leurs préoccupations entrepreneuriales les femmes, les hommes et leur territoire, les entreprises de l'ESS sont porteuses de projets utiles à notre société et sont soucieuses du partage du pouvoir et des richesses qu'elles produisent. L'Économie Sociale et Solidaire représente en Rhône Alpes près de 18 000 entreprises et plus de 240 000 salariés. Dans le Grand Genève, avec plus de 50 000 emplois, l'Économie Sociale et Solidaire représente plus de 10% de l'emploi salarié. Dans la partie française, ce secteur dépasse 20% sur certaines communautés de communes.

En 2013, la Région Rhône-Alpes, l'État, la CRESS Rhône-Alpes et la Caisse des Dépôts et Consignations se sont engagés dans un troisième Contrat Économique Sectoriel en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire en Rhône-Alpes. Sa signature engage les grands acteurs publics rhônalpins et fixe **3 objectifs stratégiques** :

Promouvoir l'économie sociale et solidaire auprès des Rhônalpins en développant l'information et la sensibilisation pour qu'ils puissent en devenir acteur (en tant que bénévole, salarié, entrepreneur) ;

Favoriser l'innovation sociale à l'échelle de l'entreprise (organisation, gestion des ressources humaines, pratiques managériales) comme dans la coopération inter-entreprises et accompagner les projets collectifs innovants ;

Développer l'entrepreneuriat en structurant une offre globale d'accompagnement et de financement des projets, pour mieux soutenir la création d'activités dans l'économie sociale et solidaire et consolider leur développement au plus près des besoins des territoires.

L'ARC rejoint aujourd'hui les grandes collectivités rhônalpines au sein de ce dispositif de soutien au développement de l'Économie Sociale et Solidaire. La croissance démographique exceptionnelle du Genevois français se traduit par un rythme soutenu de production de logements (+ 3 500 logements par an sur le Grand Genève) et de nombreux autres besoins sociétaux : les enjeux sur le Genevois français en termes de marché offrent de réelles opportunités d'allier entrepreneuriat et inclusion sociale.



Valérie Bouvier - Présidente d'InnoVales, Monsieur Le Conseiller délégué à la nouvelle économie, aux nouveaux emplois, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire à la Région Rhône-Alpes, Henri REDIER DE LA VILLATTE - Administrateur de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Rhône-Alpes, Marin GAILLARD - Vice-président de l'ARC Syndicat mixte en charge de l'économie - Jean DENAIS, Président de l'ARC Syndicat mixte. © Thierry Barret

Pour accompagner les acteurs économiques de l'ESS et développer avec ces derniers un programme d'actions, l'ARC s'appuie sur le Pôle Territorial de Coopération Économique InnoVales et la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire. Le programme d'actions d'InnoVales vise notamment le développement d'activités, d'emplois et d'innovation sociale dans la filière « emplois verts » et la mise en place d'actions de promotion et de formation sur la thématique de l'ESS.

En signant le contrat sectoriel de l'ESS aux côtés de l'État, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Région Rhône-Alpes et la CRESS Rhône-Alpes, l'ARC Syndicat mixte consolide aujourd'hui son ambition de développement de l'ESS sur son territoire et facilite l'accès des projets relevant de ce secteur aux cofinancements régionaux.

[Télécharger le communiqué de presse. \(http://www.arcdugenevois.fr/sites/arc/files/fichiers/espace-presse/11-CommuniquePresse2015/communique-signature-ess_19novembre2015.pdf\)](http://www.arcdugenevois.fr/sites/arc/files/fichiers/espace-presse/11-CommuniquePresse2015/communique-signature-ess_19novembre2015.pdf)
